

SOMMAIRE

- | | |
|----------------------------|---|
| ✓ Le mot du Maire | 1 |
| ✓ Informations municipales | 2 |
| ✓ Carnet | 6 |
| ✓ Un peu d'Histoire... | 7 |
| ✓ Vie économique | 8 |
| ✓ Vie associative | 9 |



Le mot du Maire

Nous sommes en Mai, l'été n'est pas encore arrivé et notre village va être confronté aux problèmes de la sécheresse. Le puits situé au centre du village, servant à l'approvisionnement des appareils agricoles de traitement, est pratiquement à sec. Une borne à incendie, située près du cimetière, a été mise à la disposition des viticulteurs.

Dans un contexte difficile, où la pluie fait défaut, et où les nappes phréatiques sont au plus bas, je demande à la population d'économiser l'eau, qui est devenue un bien précieux. Je compte sur votre bon sens et je vous remercie par avance. Cordialement.

Daniel Barcelo.

Informations municipales

✓ COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2008

BUDGET PRIMITIF 2008 – M14

Monsieur le Maire présente le projet du Budget Primitif 2008 – M14 de la commune. Après débat, le budget est approuvé à l'unanimité. La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 477 146 €, avec un virement à la section d'investissement de 121 471 €. La section d'investissement s'équilibre à la somme de 366 878 €.

EMPLOI DES JEUNES

Compte tenu qu'il y a 3 garçons et 3 filles, candidats au travail saisonnier de cet été, les conseillers ont décidé d'embaucher 1 garçon et 1 fille en même temps sur une période de 3 semaines.

- 1^{ère} période : du 30 juin au 18 juillet,
- 2^{ème} période : du 21 juillet au 08 août,
- 3^{ème} période : du 11 août au 29 août.

Chacun choisira la période souhaitée. Un contrat de travail sera établi pour chacun.

EMPLOI AIDÉ

Les conseillers ont donné leur accord pour embaucher Loïs DEO VAN en contrat aidé à compter du 13 mai 2008, pour une durée de un an. Cet emploi a été possible après acceptation d'un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (C.I.V.I.S.), par la Mission Locale d'Insertion (M.L.I.) et d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi par l'A.N.P.E.

LOYER MAISON PECH DE GOUZENE

Monsieur le Maire a demandé aux conseillers de fixer le montant du loyer de la maison louée à compter du 1^{er} juillet 2008 à Madame Marie Correcher. Après débat, il a été décidé de ne pas modifier le montant du loyer existant, soit 380 € par mois.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Préfet a demandé de désigner un correspondant Défense par commune. Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Joël Vidal pour remplir cette mission. Proposition acceptée.

ACHAT DE VOITURE

Monsieur le Maire informe les conseillers sur l'obligation de changer le véhicule de la commune, qui n'est plus en état d'utilisation. Après débat, les conseillers ont opté pour la recherche d'un véhicule d'occasion de faible potentiel pour une valeur d'environ 10 000 €.

FACADES SUPÉRETTE

Compte tenu qu'il reste environ 20 000 € sur le budget de la supérette, Monsieur le Maire propose de refaire les façades du bâtiment. Après accord des conseillers, des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Le terrain de pétanque doit être remis en état avant le début de la saison. Le Président du club demande qu'on remplace les mûriers existants par des arbres à végétation plus haute. Après débat, les conseillers ont donné leur accord et pensent que 2 arbres du style « marronniers » pourraient remplacer les 6 mûriers actuels, qui gênent la pratique de la pétanque.

LOGO ENVELOPPES

La Direction de la Poste propose de faire imprimer un logo de Preixan sur des enveloppes qui seront mises en vente au bureau de Poste. Monsieur Olivier Bonnery est chargé d'étudier un logo.

SIGNALÉTIQUE

Il convient de réétudier la signalétique de Preixan, en particulier à l'angle de la rue de la Mairie et du chemin de la Croix d'Achille, où les véhicules ne respectent pas les priorités. Dossier à l'étude.

DEMANDE DE MONSIEUR SCHWALLER

Monsieur Patrick Schwaller demande l'autorisation d'arracher et de replanter en vigne les parcelles A 250 et D 218. Après débat, Monsieur Joël Vidal se propose de prendre contact avec la Chambre d'Agriculture pour voir les conséquences de cette opération. À suivre.

DEMANDE DE MONSIEUR CANTIER

Monsieur Louis Cantier demande qu'on interdise le stationnement des véhicules en face de son garage, 24 rue du grand tour, sur 2 mètres environ, pour lui permettre d'accéder et de sortir de son garage sans difficulté. Demande accordée sur le principe : réalisation à voir sur le terrain.

✓ COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2008

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ŒUVRES SOCIALES (C.O.S.) :

Monsieur le Maire propose la création éventuelle d'un C.O.S.. Après analyse, les conseillers ne souhaitent pas donner suite.

FAÇADES DE LA SUPÉRETTE :

Après étude des devis reçus, la société Pecal est retenue pour effectuer la réfection des façades par un crépi à la chaux.

LOCATION MAISON :

La future locataire de la maison rue du Pech de Gouzène, demande l'isolation d'une des pièces de la maison. Demande acceptée. Les travaux seront réalisés par la future locataire, les matériaux étant à la charge de la commune. En contre partie, le premier loyer sera gratuit.

EMPLOI DU PERSONNEL (ÉCOLE, CANTINE, C.L.S.H.) :

Monsieur le Maire demande la création d'un groupe de travail, pour étudier une nouvelle répartition des emplois du temps, du personnel de la cantine, école et C.L.S.H., cela en raison de l'absence de Madame Emilie Rouby, pour raison de santé. Mesdames Marie Montahuc, Patricia Dhumez et Monsieur Richard Six, ont la charge de cette étude.

SALON DE COIFFURE :

La coiffeuse demande que le salon soit mentionné sur le panneau indiquant les différents services, au faubourg et le marquage d'un emplacement de parking réservé. Ces deux demandes sont acceptées.

SERVICE ACCUEIL ÉCOLES (CONVENTION) :

Monsieur le Maire présente la convention relative à la mise en place d'une garderie, lors des jours de grève. Les conseillers acceptent la signature de la convention.

✓ VISITE DES SÉNATEURS DE L'AUDE

Jeudi 22 mai, les sénateurs, Messieurs Courteau et Rainaud sont venus en mairie de Preixan, à la rencontre des élus. Le projet de l'école maternelle et la situation catastrophique de la viticulture ont été évoqués. Les sénateurs ont apporté un soutien au projet scolaire qui dynamisera la commune. Ils sont vigilants aux problèmes de la crise viticole et feront remonter à Paris les propositions locales des vignerons pour sortir de l'impasse.

✓ TRAVAUX EN COURS

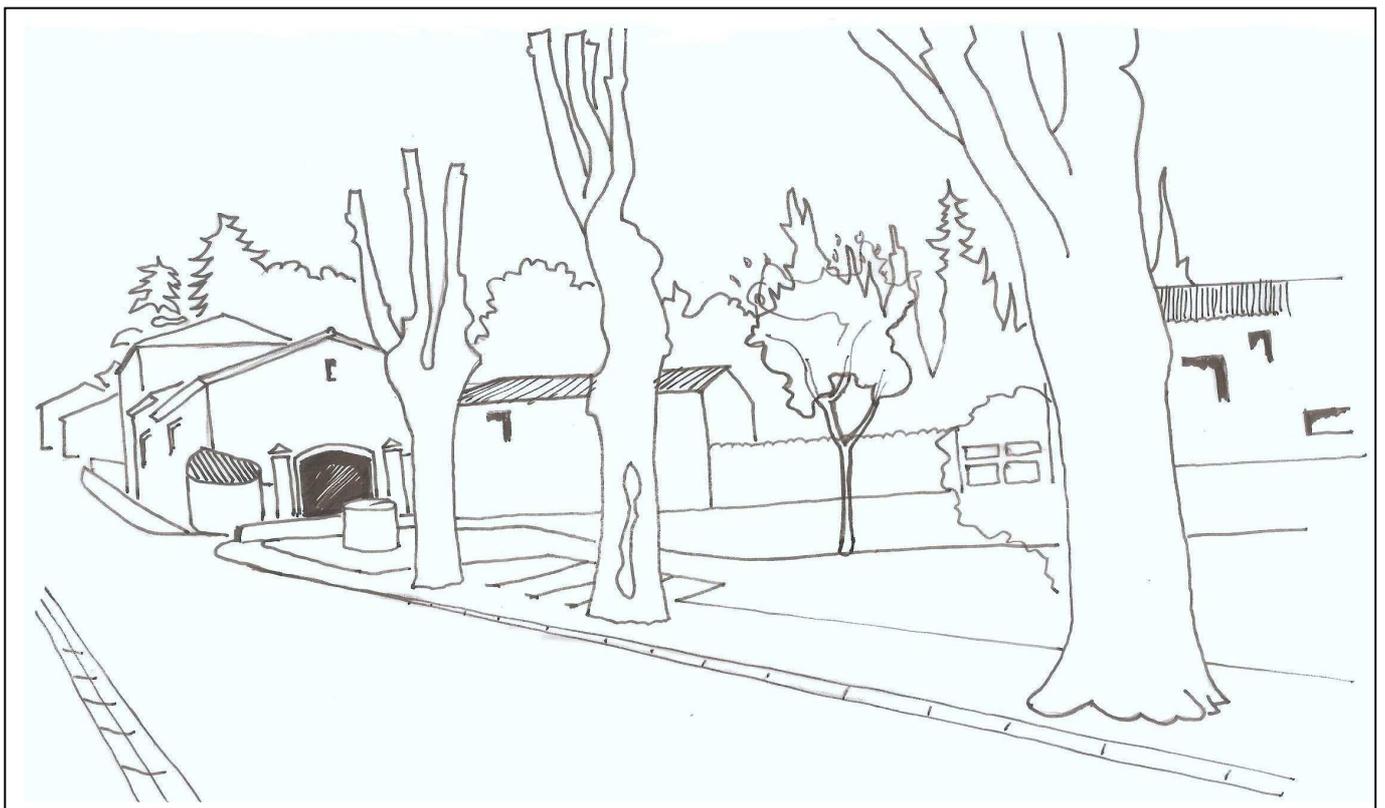
Vous avez certainement remarqué qu'il se passe des choses du côté de la supérette.

En effet, après réflexion et discussions, le Conseil Municipal a décidé d'aménager le terrain acquis à Mme Marie Farail en 2004.

L'objectif recherché est triple :

- Amélioration de la sécurité au carrefour, en dégagant la visibilité :
 - Le puits a été démoli à cause de l'état de ses maçonneries, mais sera rebâti sur une hauteur d'un mètre environ. Il pourra être utilisé.
 - Le lavoir a, également, été démoli. Rappelons qu'il avait été réalisé, en 1940, pour un coût de 8 800 Francs. (cf. Daniel Bertrand)
- Organisation du stationnement pour les usagers de la supérette, par la création de quatre places de parking.
- Mise en valeur du lieu, qui constitue la porte du village, par remblaiement de la zone du puits au niveau de la route, et apports de terre pour traiter l'espace en jardin public. Des plantations seront faites à l'automne.

L'ensemble sera complété par la réfection du réseau pluvial au droit de chez Mme Dufis, afin de résoudre le problème des trous qui se forment de façon chronique.



✓ ENQUÊTE

Suite à la demande de certains preixannais concernant l'insuffisance de lieux de stationnement privatifs dans le village, le Conseil Municipal envisage la construction de garages locatifs.

Afin d'estimer les besoins quantitatifs, une enquête est ouverte.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

✓ ÉCOLE



Chers parents, vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants pour la rentrée 2008.

Les inscriptions se feront à l'école de Rouffiac d'Aude jusqu'au vendredi 20 juin :

Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 9 h et de 12 h à 12 h 30, de 13 h 45 à 14 h et de 17 h à 17 h 30, ainsi que les samedis matins.

Pensez à vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Seuls les enfants nés avant le mois d'avril 2006 seront inscrits, les autres seront sur liste d'attente.

✂ Carnet ✂

Le 03 mai 2008,

Melle Bernadette Giraud et M. José Carlos Cerqueira de Sousa

se sont unis à la Mairie de Preixan.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Un peu d'Histoire...

✓ PREIXAN D'AUTREFOIS

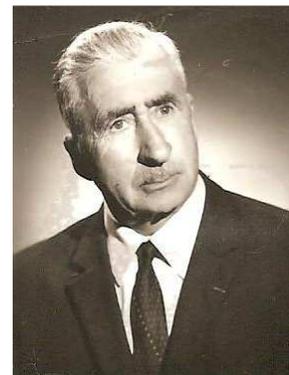
Avec l'aide des archives communales
ANNÉE 1968

Maire, Jean CANTIER

Adjoint, Georges CAYROL

Conseillers, Jean ALARD, Joseph BARRABÈS,
Georges BARREAU, Raymond FALANDRY,
Paul FARAIL, Georges MAYNADIÈ,
Aimé SIÈ, Jean TEISSEIRE, Gaston VIDAL

Jean CANTIER,
Maire de PREIXAN



Mai 1968 : Le Conseil Municipal étudie les demandes de secours de la part des grévistes de la commune, et décide de délivrer des bons d'achats de denrées alimentaires pour une valeur de 25,00 Francs à chacun des grévistes nécessiteux, et à raison de un par famille. Ces bons seront échangés dans les épiceries de Preixan.

Construction d'une barque : La barque, qui servait à traverser la rivière Aude, a été emportée et détruite par les eaux. Camille Delpy, constructeur et réparateur de machines agricoles, fabrique dans son atelier une barque complète avec flotteur et chaînes d'amarrage. Les agriculteurs pourront à nouveau traverser la rivière pour cultiver leurs terres.

Aujourd'hui, cette barque hors service est située au Faubourg près de chez M. Pierre Bonnet, elle sert de décoration et des fleurs sont plantées à l'intérieur, ce qui embellit le site.

Union Sportive Preixannaise : Une société sportive pour la pratique du Jeu à XIII portant le nom d'Union Sportive Preixannaise a été créée dans le village. La municipalité octroie une subvention pour aménager un terrain de jeu.

Jules Freu prend sa retraite : Notre secrétaire de mairie Jules Freu est admis d'office à la retraite, ayant atteint la limite d'âge. Il travaillait à temps complet et partageait son bureau avec le Maire, Jean Cantier.

Suppression de la taxe sur les chiens : La taxe sur les chiens, qui ne rapporte qu'une somme dérisoire à la commune, sera supprimée.

Cette taxe sur les chiens a toujours existée. Il fallait payer 1,50 Francs par an pour un chien de 1^{ère} catégorie et 0,30 Franc pour un chien de 2^{ème} catégorie.

Achat d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière. Les habitants demandent de plus en plus de concessions au cimetière qui s'avère trop petit. La parcelle de terre située à proximité appartenant à Monsieur Aimé Guiraud, va être achetée pour la création d'un nouveau cimetière. Cette parcelle est d'une contenance de 18 ares 60 centiares et sera achetée au prix de 8.000 Francs. Un géologue vérifiera l'état du terrain.

ÉTAT – CIVIL 1968

Décès :

Jeanne, Marie CAYROL 84 ans
Léocadie BROUSSE née BOYER 88 ans
Louis CHAUBET 71 ans
Eugénie GORRY née DHOMPS 69 ans
Maria JIMENEZ née GONZALEZ 45 ans
Louis MONTPELLIER 75 ans
Marguerite FALANDRY née POMIÈS 79 ans
Frédéric POUS 95 ans

Mariage :

René JAMMES et Anna Marie BRUN

Naissances hors de Preixan :

Véronique BONNET
Thierry CASTEL
Maria DE LA CRUZ
Joséphine FUENTÈS
Christian MEDVES
Frédéric METGE

✓ LE TEMPS DES CERISES

C'est au printemps, que les cerisiers fleurissent, et l'on peut constater que cet arbre se plaît sur notre territoire. C'est grâce à nos sols perméables que la culture du cerisier existe. Les lieux-dits de la Piboule et du Thou étaient jadis les lieux privilégiés où la vigne et les cerisiers vivaient ensemble. Tout près de la rivière « Aude », ces grands et vieux arbres donnaient des fruits excellents et ce pendant plusieurs décennies.

Les variétés de cerises, telles que la griotte, le bigarreau burlat, le bigarreau reverchon, le bigarreau napoléon ou la guigne se succédaient pendant plusieurs semaines. Ces fruits étaient cueillis et vendus sur les marchés et dans les commerces d'alimentation.

Aujourd'hui si quelques cerisiers subsistent, le temps des cerises n'est plus ce qu'il était. Le changement de mode de culture ne permet plus de jumeler la vigne et les arbres fruitiers, et beaucoup ont disparu du paysage.

À tous ceux qui viennent s'installer à Preixan, nous conseillons la plantation d'un ou plusieurs cerisiers, ce qui permettra aux enfants de se régaler avec ce fruit, et d'être en lien direct avec la nature.

Il n'y a rien de plus beau, au printemps, qu'un cerisier en fleurs, suivi plus tard de l'apparition de feuilles et de cerises, qui grossissent et mûrissent entourées du chant des oiseaux.

Preixan et la cerise ont toujours été indissociables, et nous devons veiller à ce que la légende continue.

Joël VIDAL.

œ Vie économique œ

COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

La Poste vous informe qu'à compter du 20 mai 2008,
les horaires d'ouverture du bureau de poste de Preixan sont :
du lundi au vendredi de 14 h. à 16h.

INFORMATION DU RESTAURANT « LE RELAIS DE PREIXAN »

Nadège et Christian vous proposent des soirées « Tapas »,
à partir du 13 juin prochain, tous les vendredis.
Animation musicale assurée par Didier Decarville
Venez nombreux, ambiance animée !

Journée de l'environnement
Les plantes aromatiques et médicinales

Rouffiac-d'Aude
le Samedi 31 mai 2008
toute la journée à la Médiathèque

Expositions
Melaleuca
Ravensare
Thym

Ateliers
Animations

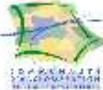
Conférence : la santé par les plantes
Agnès Prades-Maigne

Repas de plantes sauvages

Balade-découverte des aromatiques

Promenade théâtralisée
Compagnie de l'Attroupeement

 *Renseignements et réservations*
04 68 26 83 26 / 04 68 26 48 95
lesamisfarandole@wanadoo.fr mediathequederouffiac@laposte.net

Open de tennis 2008 de La Malepère

Alairac – Lavalette – Caux et Sauzens - Preixan
du Samedi 31 Mai au Samedi 21 Juin 2008

+ de 1200 € de prix (espèces + lots)

Depuis la saison 92-93, l'Entente Tennistique de la Malepère voit son effectif de licenciés s'étoffer régulièrement et sûrement. Depuis cette saison, chaque année, l'effectif dépasse largement la centaine de licenciés. C'est une dynamique qui s'inscrit dans la durée.

Cette évolution de l'effectif qui était d'une quarantaine d'adhérents en 1992, témoigne de la vitalité de notre club et de son essor important. Celui-ci est le résultat d'une équipe dirigeante dynamique qui depuis quinze ans s'emploie à développer le tennis en Malepère. Cette équipe est bien soutenue dans son animation par l'ensemble des licenciés de l'E.T.M. mais, également, par les municipalités d'ALAIRAC, LAVALETTE, CAUX et SAUZENS et PREIXAN, le Conseil Général, le Comité de l'Aude, la Ligue, ainsi que les nombreux sponsors que je remercie vivement.

Amitié, ambiance de fête, plaisir de jouer, enseignement avec le recrutement d'un Breveté d'état de tennis sont les motivations de notre club

C'est en faisant référence à ces bases simples mais essentielles que nous nous employons à faire de l'E.T.M. un club qui propose une multitude d'activités où chacun peut trouver sa place.

C'est avec cet état d'esprit bien particulier à notre club que nous vous accueillerons et animerons ce grand rendez-vous sportif.

Comme les tournois précédents, l'OPEN 2008 sera donc placé sous le signe de l'amitié.

Maintenant, place à l'OPEN 2008 de la Malepère

Soyez les bienvenus !

Marc ADIVEZE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél : Classement :

Club : N° Licence :

Disponibilités :

.....

Engagements : Adultes : 15 € Moins de 18 ans : 11 €

 Vétéran : 15 € Adultes + Vétéran : 21 €

Envoyez votre fiche d'engagement avec droits d'inscription à : (par chèque à l'ordre de l'ETM)

NAUDY Max, Chemin de la colline – 11 290 Alairac, Tél. 04 68 26 92 83

MIGUEL Nicolas, Les Savalous – 11 290 Alairac, Tél. 06 03 58 68 27

Par mail : tennisclubmalepere@orange.fr

RENSEIGNEMENTS : Club House - 11 290 Alairac, Tél. 06 26 84 31 53 (à partir du 31 mai)